

19 déc 2003 -16:00

Appartient à [Conseil des Ministres du 19 décembre 2003](#)

Politique urbaine : avenant à la convention conclue avec la ville de Gand

Sur proposition de Mme Marie Arena, Ministre de la Fonction publique, de l'Intégration Sociale et de la Politique des Grandes Villes, le Conseil des Ministres a approuvé un avenant à la convention conclue avec la ville de Gand dans le cadre de la Politique urbaine.

Sur proposition de Mme Marie Arena, Ministre de la Fonction publique, de l'Intégration Sociale et de la Politique des Grandes Villes, le Conseil des Ministres a approuvé un avenant à la convention conclue avec la ville de Gand dans le cadre de la Politique urbaine.

Il s'agit d'un avenant à caractère technique, qui résulte de la réévaluation de certains postes, prévus dans la convention 2003. Pour rappel, le montant attribué en 2003 à la ville de Gand s'élevait à : 5.009.682 euros. L'objectif est de soutenir et de réaliser un certain nombre d'actions visant à améliorer le cadre de vie, à valoriser les conditions de vie, à renforcer la sécurité et à relancer la fonction économique locale.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe